



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.241/28/Add.1
6 décembre 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION
CHARGE D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS
LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE
ET/OU LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER
EN AFRIQUE (CIND)
Sixième session
New York, 9-20 janvier 1995
Point 1 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire

Note du secrétariat

En complément à l'ordre du jour annoté, qui a été distribué sous la cote A/AC.241/28, on trouvera ci-joint un programme de travail provisoire pour la première semaine de la sixième session. Hormis la réunion du Bureau, qui aura lieu le 9 janvier 1995, à 10 heures, toute la session se tiendra en séance plénière.

Un programme de travail pour la seconde semaine sera distribué dans le courant de la première semaine.

SIXIEME SESSION

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Date	
Lundi 9 janvier 10 heures 15 heures	Réunion du Bureau Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail; déclarations liminaires; état de la signature et de la ratification (document A/AC.241/28)
Mardi 10 janvier 10 heures 15 heures	Préparatifs de la Conférence des Parties et programme de travail pour la période transitoire (document A/AC.241/29) Réunions des groupes régionaux
Mercredi 11 janvier 10 heures 15 heures	Préparatifs de la Conférence des Parties et programme de travail pour la période transitoire (document A/AC.241/29) Mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique et mesures applicables pendant la période transitoire dans d'autres régions (documents A/AC.241/29, première section, I et A/AC.241/30)
Jeudi 12 janvier 10 heures 15 heures	Mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique et mesures applicables pendant la période transitoire dans d'autres régions (documents A/AC.241/29, première section, I et A/AC.241/30) Rapport à la Commission du développement durable (le document du PNUE sera distribué)
Vendredi 13 janvier 10 heures 15 heures	Examen de la situation en ce qui concerne les fonds extrabudgétaires (document A/AC.241/31) Sensibilisation du public et accréditation d'organisations non gouvernementales (documents A/AC.241/29, première section, II et A/AC.241/9/Add.8)
